

ACTUALITES DE DROIT DU TRAVAIL

Présentation :

L'année 2017 est riche de changements en droit du travail avec les mesures de la loi EL KOHMRI et avec les bouleversements annoncés par Mme PENICAUD, nouvelle ministre du travail. Cette formation vous permet d'actualiser vos connaissances et d'anticiper les réformes à venir.

Organisation :

Durée : 2 jours (14 heures)

Tarif : 850€ Nets de taxes/ par jour de formation quel que soit le nombre de participants.

10% de remise pour toute formation placée en Juillet, Août ou Septembre 2017

Public concerné : Responsable RH/juriste droit social/dirigeant d'entreprise

Pré requis : Aucun

Les + JURISADOM

Formation conçue avec un vocabulaire clair et accessible

Cas pratique et mise en situation concrète

Objectifs de formation

Réactualiser les connaissances des participants dans les domaines suivants :

- Nouvelles normes relatives au temps de travail
- Rupture du contrat de travail
- Dialogue social
- Evolutions jurisprudentielle

Programme

LA RÉFORME DU CODE DU TRAVAIL ET DE LA NÉGOCIATION COLLECTIVE D'ENTREPRISE

- Primauté de l'accord collectif d'entreprise : mode d'emploi, conséquences
- Généralisation des accords majoritaires, nouvelle procédure référendaire en cas d'accord minoritaire, procédure de négociation dérogatoire avec des élus mandatés en l'absence de délégué syndical
- Nouvelles règles de validité, de révision et de dénonciation des accords

LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

- Les différents types de rupture
- La prise d'acte de la rupture, la résiliation judiciaire du contrat de travail – Les dernières évolutions
- Les modifications en matière de licenciement économique et les mesures pour l'emploi de la Loi Travail (transfert d'entreprise, accord de préservation de l'emploi).
- Actualité et évolution jurisprudentielle en matière de rupture de contrat de travail – Etudes de cas
 - La rupture conventionnelle

- Licenciement pour motif personnel....

LES NOUVELLES NORMES RELATIVES AU TEMPS DE TRAVAIL

- Durée de travail (durée légale, heures supplémentaires, astreintes...) : accords de branche et accords d'entreprise
- Les nouveautés en matière de modulation du temps de travail,
- Les possibilités de sécurisation des forfaits jours et les précautions à prendre
- Les congés payés- Les modifications apportées par la Loi Travail
- Le droit à la déconnexion – Définition, conséquences et spécificités
- Etudes de cas jurisprudentiels (absences....)

LA RÉFORME DES IRP – LOI REBSAMEN ET LOI TRAVAIL

- La Délégation Unique du Personnel – Intérêts, conséquences
- L'évolution de la Base de Données Economiques et Sociales (BDES) et le regroupement des consultations annuelles du Comité d'Entreprise.
- Les nouvelles modalités de fonctionnement du CE et CHSCT : hausse des crédits d'heures, usage des nouvelles technologies, réunions obligatoires, renforcement de la parité pour les élections professionnelles.....
- Les nouvelles obligations en matière de non- discrimination salariale et de valorisation des parcours professionnels des représentants du personnel

LES RÉFORMES À VENIR ENGAGÉES PAR LA NOUVELLE PRÉSIDENTE

- Elargissement des thèmes ouverts à la négociation collective dérogatoire
- Plafonnement des indemnités prud'homales
- Exonérations de cotisations sociales pour les heures supplémentaires
- L'instance unique de représentation dans toutes les entreprises
- L'assurance chômage universelle....